

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERBIESLES

Séance du vendredi 4 novembre 2016

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 10

Par suite d'une convocation en date du mardi 25 octobre 2016, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis en mairie, le vendredi 4 novembre 2016 à 20h30, sous la présidence de Marie-Noëlle Hubert, Maire.

Etaient présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Virginie Gauthier, Brigitte Bongard, Estelle Grioni, MM. Jean-Marie Duprey, Philippe Gauthier, Stéphane Vernier, Rodolphe Grandjonc, Sylvain Grioni, Hervé Henry.

Absent excusé : M. Pascal BRICHE, donne pouvoir à M. Hervé HENRY

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Rodolphe GRANDJONC est désigné comme Secrétaire de séance.

Adoption du Compte rendu vendredi 30 septembre 2016

Le compte-rendu du vendredi 30 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Demande de subvention de la société de chasse de « La Fraternelle » :

Suite à la demande de subvention formulée par l'association, les documents demandés n'ayant pas été fournis, le conseil municipal décide de reporter sa décision à réception des documents demandés.

Taxe communale d'aménagement : Délibération N°40/2016

Mme le Maire présente la demande de délibération de la Direction Départementale des Territoires concernant la Taxe communale d'aménagement pour les communes soumises au règlement national d'urbanisme.

Délibération N°40/2016

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 331-1 et suivants ;

Le conseil municipal décide,

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1% ;

Demande d'adhésion au SDED 52 pour le transfert de compétences : Délibération N°41/2016

Mme le Maire présente le projet d'adhésion de collectivités au SDED 52 pour les compétences Technologie de l'Information et de la Communication et l'Éclairage Public.

Délibération N°41/2016

Le Conseil municipal,

VU la délibération du SIAE de Brethenay et sa région du 31 mars 2015 demandant son adhésion au SDED 52 pour le transfert de la compétence TIC,
 Vu la délibération du SIAE de la commune de Cirey-les-Mareilles du 12 novembre 2015 demandant son adhésion au SDED 52 pour le transfert de la compétence TIC,
 VU la délibération de la Communauté de communes de la Région de Bourbonne-les-Bains demandant son adhésion au SDED 52 pour le transfert de la compétence Tic,
 VU la délibération de la communauté de Communes des Trois Forêts du 26 avril 2016 demandant son adhésion au SDED 52 pour le transfert de la compétence éclairage public,
 VU la délibération du 22 septembre 2016 du SDED 52 donnant un avis favorable à ces demandes d'adhésion,
 Après en avoir délibéré à 11 voix pour,
 Le conseil municipal donne un avis favorable aux demandes d'adhésion visées ci-dessus au 1^{er} janvier 2017.

Rémunération de l'agent recenseur – campagne 2017 : Délibération N°42/2016

Délibération N°42/2016

Mme le Maire rappelle que la campagne de recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017.

Le Conseil doit fixer les modalités de rémunération de l'agent recenseur.

Madame Sandra Planchon, Secrétaire de mairie, assurera cette fonction.

Après en avoir délibéré, le Conseil,

FIXE la rémunération de l'agent recenseur à la totalité de l'indemnité reçue de l'INSEE soit 604€.

Sur cette somme seront déduites les cotisations sociales à la charge de l'agent recenseur.

Le maire est autorisé à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Validation des devis de remplacement du copieur et du matériel informatique pour la mise en œuvre de la dématérialisation des actes budgétaires et administratifs :

Mme le Maire présente le devis établi par la Société SIGEC Bureautique pour le remplacement du copieur actuel par un copieur couleur. Ce matériel permettra de supprimer l'imprimante couleur. Le coût de location du nouvel équipement est de 353 € HT par trimestre, plus le coût à la copie.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir cette offre.

Mme le Maire présente le devis pour le remplacement et l'adaptation des matériels informatiques en vue de la dématérialisation des actes budgétaires et administratifs. Le conseil municipal donne un avis favorable.

Informations sur l'état d'exécution du budget 2016 :

M. Duprey présente un état d'exécution du budget 2016 au 31 octobre.

Le budget est à ce jour respecté.

M. Duprey informe le conseil de l'évolution des travaux de mise en accessibilité de la mairie et notamment d'un devis supplémentaire pour le remplacement du carrelage de l'entrée.

Informations sur les paiements :

Budget principal

Tiers	Objet	Réalisé en €
SEGILOG	maintenance formation et droits 01/10/2016 au 30/09/2017	2010,00
ELUS	indemnités	2295,72
Centre des Finances Publiques	Amortissement de l'exercice 2016 sur les invest. 2015	6237,52
GEOFFROY	TRONCONNEUSE ET CHARGEUR BATTERIE	318,80

	JONSERED	
EDF	EP	365,64
CPE ENERGIE	FIUOL SALLE POLYVALENTE	341,64
SMICTOM	REDEVANCE ORDURES MENAGERES	10370,00
AGGLOMERATIO	ATTRIB COMPENS OCTOBRE	2243,00
AGGLOMERATIO	ATTRIB COMPENS SEPTEMBRE 2016	2243,00
CREDIT MUTUEL	Echéance du 30/09/2016 - VOIRIE ENFOUISSEMENT CIMETIERE 2013-6	3621,83

Informations diverses :

Point affouages et vente de bois :

M. GRIONI informe du marquage des affouages. Le tirage au sort des parcelles a eu lieu. L'ONF propose de mettre en vente les grumes des coupes 26, 27, 28 et 29 pour une exploitation en 2018. Le Conseil Municipal décide d'accepter cette proposition.

Questions diverses :

Préparation du 11 novembre : cérémonie prévue à 11h30, rendez-vous dans la cour de la mairie à 11h15.

La date du prochain conseil est fixée au mercredi 9 novembre 2016 à 18H30.

Un conseil est également fixé au vendredi 16 décembre 2016 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00.

Séance du vendredi 4 novembre 2016

Délibération N°40/2016 : Taxe communale d'aménagement

Délibération N°41/2016 : Demande d'adhésion au SDED 52 pour le transfert de compétences

Délibération N°42/2016 : Rémunération de l'agent recenseur – campagne 2017

Marie-Noëlle Hubert

Jean-Marie Duprey

Virginie Gauthier

Philippe Gauthier
Vernier

Rodolphe Grandjonc

Stéphane

Estelle Gioni

Hervé Henry
pouvoir de Pascal Briche

Sylvain Gioni

Brigitte Bongard

Pascal Briche

Absent pouvoir à Hervé Henry